

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

113^e séance/lundi 6 novembre 2023 à 18 h 06

Salle Gatineau

PRÉSENCES :

Membres

Alicia Lacasse-Brunet, présidente – Conseillère, district de Bellevue (n° 15)

Anik Des Marais – Conseillère, district de Mitigomijokan (n° 5)

Jean Lessard – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 17)

Mélanie Varin-Lacasse – Productrice agricole

Patrick Guay – Producteur agricole

Samuel Bertrand – Producteur agricole

Secrétaire

Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

Christine Gonthier-Gignac – Cheffe de service, planification et mise en valeur du territoire, SUDD

Roberto Caron – Coordonnateur de projets, planification et mise en valeur du territoire, SUDD

Valérie Thibert – Coordonnatrice de projets, planification et mise en valeur du territoire, SUDD

Julie Vallon – Chef de section, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Patrick Lessard – Conseiller stratégique en développement d'entreprises, ID Gatineau

Celine Des Ligneris – Conseillère stratégique en développement d'entreprises, ID Gatineau

Ressources externes

Vincent Philibert – Conseiller en développement régional et gestion de programme, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Richard Mayhew – Producteur agricole

ABSENCE :

Ressource interne

Fabio Jiménez – Directeur adjoint, planification du territoire et programmes, Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

SÉANCE HUIS CLOS

18 h 06

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 18 h 06.

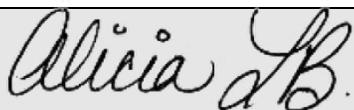
2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié. Le point concernant l'atelier de suivi est déplacé après le point 3. Les suivis prévus initialement au point 5 sont retirés de l'ordre du jour et seront effectués par courriel.

L'ordre du jour modifié est adopté.

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENTE



SECRÉTAIRE

3. Adoption et signature du procès-verbal de la 112^e séance tenue le 12 octobre 2023

Le procès-verbal de la 112^e séance tenue le 12 octobre 2023 est approuvé par les membres et signé par la présidente.

4. Atelier de suivi 2 – Bilan final du Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA) 2019-2023

Le document *PowerPoint* « Mise à jour du plan d'action 2019-2023 du PDZAA : 2^e rencontre de travail » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectif de la présentation;
- Mise en contexte;
- Déroulement;
- Activité 1;
- Activité 2;
- Activité 3;
- Prochaines étapes.

Les personnes présentes sont distribuées autour de trois tables rondes. Pour chaque action des orientations 1,2 et 3 du bilan du plan d'action 2019-2023 du PDZAA, on leur demande de valider les actions reconduites et leurs libellés, et d'établir leur priorisation selon une échelle de 1 (importante) à 3 (moins importante).

Orientation 3

- 3.1.1 et 3.1.2 : ces actions ne seront pas reconduites;
- 3.2 : Priorité 3. Action en continu. Des discussions sont en cours au niveau régional pour évaluer les possibilités et on souhaite que la Ville s'implique dans ces discussions;
- 3.3 : Priorité 2. On propose de revoir le libellé pour l'axer davantage autour de l'appui aux initiatives régionales. On souhaite que la Ville s'assure d'être représentée dans les différents comités régionaux.

Orientation 2

- 2.1.1 : Priorité 1;
- 2.1.2 : Priorité 1. Les livrables n'ont pas encore été identifiés;
- 2.2 : Priorité 2. Des projets innovants doivent être développés avant de trouver de terres pour les réaliser. Ces projets n'ont pas à être réalisés seulement sur des terrains près de l'aéroport;
- 2.3 : La reformulation du libellé proposé est complètement différente du libellé actuel. On propose de retirer l'action 2.3 et d'intégrer à l'action 2.2 le développement d'un projet de plateforme d'incubation. La priorité de l'action 2.2 serait alors de priorité 1;
- 2.4 : Priorité 3. Cette action a peu d'impact sur l'agriculture;
- 2.5 : Cette action est retirée, puisque la Ville n'a pas les compétences de la réaliser;
- 2.6 : Action en continu pour l'étendre à d'autres zones industrielles et/ou commerciales, autres que celles de l'Aéroparc. On ne considère pas que cette action est réalisée en raison de l'approche instaurée par PPCMOI.

Orientation 1

- 1.1 : Priorité 1 pour s'assurer que les réflexions s'amorcent. Des travaux de révision de la taxation sont en cours, alors c'est possiblement le bon moment de s'y attaquer;
- 1.2.1 : Priorité 1;
- 1.2.2 : Priorité 2. Les membres souhaitent la création d'un fonds spécifique aux fins de développements agricoles. On doit s'assurer de consulter les producteurs agricoles pour mieux cerner les options de financements possibles;
- 1.3 : Action en cours et en continu;
- 1.4 : L'action est retirée puisque le Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres du MAPAQ n'existe plus;
- 1.5.1 : Priorité 1;
- 1.5.2 : Action complétée;

- 1.6.1 : Priorité 1. On suggère de changer le terme « doter » pour « dédier », puisque ce dernier n'implique pas d'embauche. On souhaite que cette ressource joue le rôle de facilitateur auprès des producteurs agricoles, c'est-à-dire qu'elle n'aura pas nécessairement les réponses, mais pourra les obtenir auprès des divers services municipaux. Elle pourrait aussi être responsable de la mise en œuvre du PDZAA. Il est trop tôt pour identifier le titre précis de cette ressource et le service municipal qui la chapeautera. On propose de revenir avec un nouveau libellé. Cette ressource pourrait possiblement être de l'externe;
- 1.6.2 : Action en continu. On demande comment la Ville pourrait devenir plus innovante dans la réalisation de travaux en zone agricole;
- 1.7 : Priorité 1. On suggère de préciser les attentes de cette action dans le libellé. L'action 1.7 et 1.6 sont interreliées.

Les travaux d'actualisation du plan d'action PDZAA se poursuivront à l'interne. Le plan d'action actualisé est prévu pour présentation au conseil municipal en 2024.

5. Varia

Aucun sujet n'est ajouté aux varia.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 33.